



DOSSIER | Espace Damiens, une renaissance au service des usagers



Directeur de publication
Ludovic Pajot

Rédaction, maquette, mise en page
Service Communication

Impression
Imprimerie Julien Jopub
communication Divion

Dépôt légal
Octobre 2021

Vous ne recevez pas votre magazine municipal ?
Contactez nous sur l'adresse mail : communication@bruaylabuissiere.fr
Des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux publics ou en téléchargement sur notre site.
Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITO page 3

Édito de Ludovic Pajot

DOSSIER pages 4 à 8

Espace Damiens : une renaissance au service des usagers

SANTÉ page 9

Agence Régionale de Santé : Bruay-La-Buissière en mal de médecins

SPÉCIAL ÉMILIE BOMMART pages 10 & 11

Conseillère régionale : portrait

SPÉCIAL SUBVENTIONS pages 12 & 13

À la recherche de subventions pour financer nos projets

SPÉCIAL URBANISME page 14

Dématérialisation des demandes

HISTOIRE page 15

Commémoration de la Libération de la Ville

RETOUR EN IMAGES pages 16 à 17

Retour sur les manifestations du mois de septembre

ACTUALITÉ

ACTUS SOCIAL pages 18 & 19

Coup de projecteur sur les 28 ans de l'EHPAD

ACTUS JUMELAGE page 20

Fröndenberg à Bruay-La-Buissière

ACTUS TRAVAUX pages 21 à 23

Au fil des différents chantiers

ACTUS LABUISSIÈRE page 24

Des travaux pour améliorer votre quotidien

ACTUS JEUNESSE page 25

Rentrée scolaire

ACTUS ÉCONOMIE pages 26 & 27

Commerces bruaysiens

ACTUS PRATIQUE page 28

Toussaint : réglementation dans les cimetières

ACTUS SPORT page 29

Reprise des Mercredis Sportifs

ACTUS CULTURE pages 30 & 31

Inauguration de la Ludothèque

ÉTAT CIVIL pages 32 à 33

Retrouvez les cérémonies de septembre

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES page 34

Textes du groupe majoritaire et de l'opposition

AGENDA page 35

Notez les différentes manifestations du mois d'octobre

Chères Bruaysiennes, chers Bruaysiens,
Chères Labuissières, chers Labuissierois,

La rentrée scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires s'est déroulée sans aucun incident et dans des conditions optimales. Les enfants ont pu découvrir les nombreux aménagements qui ont été menés par notre ville dans leurs établissements scolaires. Je tiens à remercier une nouvelle fois les agents municipaux, les professeurs des écoles, les différentes associations de parents d'élèves qui au quotidien s'engagent pour faire de nos écoles des lieux où il fait bon apprendre.

Le mois de septembre aura été l'occasion pour la municipalité d'inaugurer l'Espace Damiens rénové que j'ai voulu transformer en un véritable lieu de services publics de proximité, au service de la population. Ce lieu qui accueillera associations, permanences sociales du Département et également le PIMMS, qui fait un travail remarquable en vous proposant un accueil gratuit afin de vous accompagner dans toutes vos démarches. Je suis convaincu que cet équipement, avec cette nouvelle vision, donnera un nouveau souffle au quartier des Terrasses.

La salle Léo Lagrange a bénéficié quant à elle de la pose d'un nouveau parquet, largement plébiscité par les sportifs de notre ville et bénéficiera prochainement d'une réfection de sa toiture. Bruay-La-Buissière est une ville sportive qui a pour objectif de permettre la pratique des sports dans les meilleures conditions possibles.

Un point néanmoins, je veux partager avec vous mon inquiétude au sujet de la désertification médicale que notre ville mais plus largement notre territoire subit. La diminution progressive du nombre de médecins généralistes depuis de nombreuses années rend de plus en plus difficile l'accès à un parcours de santé optimal pour bon nombre d'entre-vous. Je ne peux l'accepter. J'ai donc saisi le directeur de l'Agence Régionale de Santé afin de l'alerter sur la situation et de lui demander d'agir concrètement. La municipalité envisage plusieurs solutions mais nous avons d'ores-et-déjà élargi le dispositif de la navette séniors à 15 kilomètres, afin que nos aînés puissent se déplacer plus facilement vers des lieux d'accès aux soins. Néanmoins, bien qu'essentielle, cette mesure ne peut et ne doit pas être la seule.

Ce mois d'octobre qui s'ouvre à nous sera marqué par la semaine bleue. Nos aînés seront donc à l'honneur. Notre ville a préparé pour l'occasion de très nombreuses activités : loto, cinéma, ateliers, spectacles. Loin de certaines rumeurs, la volonté de la municipalité est d'insuffler une nouvelle ère dans les activités proposées aux aînés en les multipliant tout au long de l'année. Je ferai des propositions à ce sujet dans les semaines à venir.

Vous l'aurez compris, la municipalité qui œuvre pour vous et avec vous depuis plus d'un an est pleinement engagée dans la transformation de Bruay-La-Buissière. Je suis convaincu que c'est dans l'écoute, dans la proximité et donc dans nos échanges permanents que nous pourrons vous apporter la meilleure qualité de vie possible avec des aménagements, équipements, animations au service de tous, sans aucune exception.

Bien fidèlement

Ludovic Pajot
Votre maire






Projet phare de revitalisation du quartier des Terrasses, l'Espace Damiens renaît. La municipalité a inauguré les nouveaux locaux le mardi 7 septembre, en présence de Chantal Ambroise, sous-préfète de l'arrondissement de Béthune, des financeurs et des partenaires. **L'occasion pour le maire Ludovic Pajot de rappeler les orientations de cette maison de quartier symbole de lien social, de solidarité et de vie associative.** *"Ce projet de rénovation s'inscrit parfaitement dans notre ambition d'accompagner la redynamisation de nos quartiers et d'apporter aux associations le soutien dont elles ont besoin pour mener à bien les missions qu'elles se sont fixées : entraide, solidarité, culture, loisirs..."*

Le bâtiment compte au rez-de-chaussée un espace de vie pour les habitants et les associations. Il accueille à l'étage le Point d'Information Médiation Multi Services Artois-Gohelle. Les autres espaces vont recevoir les permanences sociales du Conseil Départemental, de la PMI, du service Insertion du Sivom. Ils sont aussi à la disposition du Conseil Citoyen des Terrasses/Basly, de l'association Dynamique Séniors, du Club de la Bonne Humeur. **La salle est également disponible à la location pour des événements familiaux.**

REDYNAMISER LES QUARTIERS

C'est dans un vaste projet de réaménagement et de développement des activités qu'est né le projet de réhabilitation de l'espace Damiens. Il s'est imposé avec la volonté de faciliter l'accès des services et le service rendu aux usagers du quartier et bien au-delà. **Pour la municipalité cette nouvelle infrastructure répond parfaitement à son ambition d'accompagner la redynamisation de tous les quartiers et de la Ville plus largement.** *"Il ne s'agit là que d'une première étape dans le projet ambitieux que nous portons pour le quartier des Terrasses et qui verra se succéder diverses réalisations, à l'image de la réfection du boulevard Basly ou encore de la création d'une aire de jeux. Refaire vivre nos quartiers sera pour nous une ambition sans cesse renouvelée"* a encore souligné le maire.

UN VIVIER ASSOCIATIF

Ces services de proximité sont une réponse à l'attente des administrés. L'objectif est de compléter et de voir les activités de l'Espace Damiens se développer avec l'ambition d'en faire un véritable vivier associatif. Dans ce sens, le comité de pilotage a décidé de laisser la salle libre le mercredi et de ne pas enregistrer de réservation permanente pour permettre aux associations qui le souhaitent de mettre en place des activités pour les enfants.



AU FIL DE L'HISTOIRE

Quartier des Terrasses, la Chapelle Sainte Thérèse, construite sous l'impulsion de l'abbé Damiens avec le concours des habitants du 3, a laissé la place à une salle de réunion.

L'édifice religieux a été béni par Mgr Evrard le 11 juin 1950. Dès 1957, il est fermé au culte. En 1979, la Ville en fait l'acquisition. Le bâtiment est vétuste, une partie sera démolie. L'un des murs est sauvegardé. Le 12 août 1982, la première pierre du futur bâtiment est posée. Il portera le nom de l'abbé Damiens et devient la mairie annexe du quartier des Terrasses. En marge, il accueillera les clubs Sainte-Thérèse, Léo Lagrange puis les studios de la radio associative "Radio Bruaysis" qui deviendra plus tard RDL Bruaysis. Au fil du temps, viendront compléter cette liste d'autres services et d'autres associations.

Qui était l'abbé Damiens ? Fils d'un employé des houillères d'Hénin-Liétard, Émile Damiens est ordonné en 1946. Vicaire à Bruay de 1946 à 1957, il fut ensuite curé d'Estevelles. Il est décédé en 1974 des suites d'un cancer.

LES FINANCEMENTS

51 485 € : État (Dotation Politique de la Ville)

25 000 € : Région (enveloppe Politique de la Ville)

102 103 € : Conseil Départemental (schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services publics)

70 000 € : CABBALR (Fonds de concours Politique de la Ville)



LE PIMMS AU SERVICE DE TOUS

Le Point d'Information Médiation Multi Services Artois-Gohelle, labellisé France Service est désormais installé dans le quartier des Terrasses. Au 597 rue Émile Basly, dans les locaux neufs de l'Espace Damiens, **ce service de proximité offre un accompagnement personnalisé et simplifié aux usagers dans leurs démarches administratives. Il permet ainsi de lutter contre la fracture numérique.**

Basé sur la commune depuis 2016, le PIMMS était jusqu'alors hébergé dans les locaux de Véolia. Locaux trop exigus qui ne permettaient pas à l'association de se développer et d'enrichir ses actions.

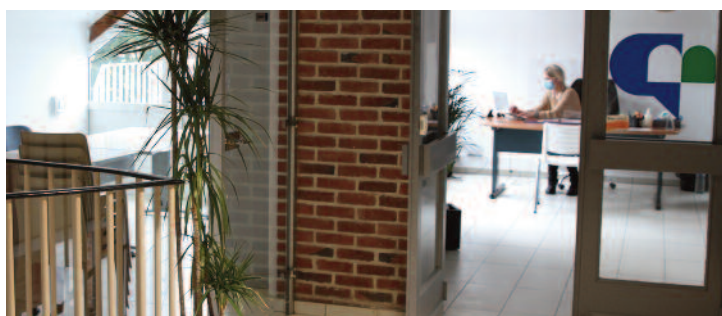
À BUT NON LUCRATIF

Acteur de la solidarité et organisation à but non lucratif, **le PIMMS est un partenaire précieux pour la collectivité, un atout indéniable au service de la population. Il porte les valeurs de Solidarité, d'Engagement et de Respect dont le maire, Ludovic Pajot, et son équipe municipale sont fiers.** Satisfaits aussi de l'implantation de la structure sur la commune et pour le travail fourni *"en accueillant gratuitement et en accompagnant ceux qui en ont besoin dans leurs démarches, faisant le lien avec les services publics, notamment le CCAS"*. C'est aussi la 22^e maison France Service sur un objectif de 45 annoncé par l'État. *"Un guichet unique de renseignements de premier niveau ayant pour vocation de résoudre toutes les problématiques et enrichir l'offre de service du territoire"* a par ailleurs souligné Chantal Ambroise, sous-préfète de l'arrondissement.



UNE INNOVATION ADMINISTRATIVE

Avec le PIMMS, la réponse à l'innovation et à la fracture numérique est une solution. Un espace informatique en libre accès est à la disposition des usagers. Ils peuvent se servir ou apprendre à se servir d'un ordinateur pour toutes leurs démarches. En complément, quatre médiateurs assurent un accueil et un accompagnement adaptés à chaque besoin. Ils favorisent l'accès aux services publics de tout un chacun.



PIMMS MODE D'EMPLOI

Une aide sur mesure pour tous les usagers

Apprendre à lire une facture : eau, électricité, gaz...

Rédiger les courriers

Remplir des dossiers

Conseiller pour réaliser des économies

Accompagner les démarches informatiques et numériques

Informar sur les moyens de transport en commun à disposition sur le territoire

Les horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, sur rendez-vous en raison de la crise sanitaire. **Contacts 07 88 02 38 78 ou artois@pimms.org**



Concrètement le PIMMS c'est quoi ? Quels sont les services ? Les missions ?

Le Pimms Médiation est un relais d'information et de médiation. **Il favorise et facilite l'accès aux services publics de tout un chacun.** Sa mission est d'accueillir gratuitement et sans aucune condition toute personne ayant besoin d'une aide dans le cadre de ses démarches administratives. Nous avons également un espace numérique à disposition afin de pouvoir réaliser ses démarches dématérialisées, en toute autonomie ou accompagnée par un conseiller numérique France Services.

Le Pimms Médiation réalise des ateliers de sensibilisation à la gestion de budget, à l'aide à la mobilité, aux éco-gestes, à la formation aux outils numériques.

Pourquoi avoir intégré les locaux de l'Espace Damiens ?

Parce que c'est l'une des vocations du Pimms Médiation : animer un espace où l'on retrouve différents services, différents partenaires afin d'accueillir le public, l'orienter et créer du lien social.

Au-delà de votre rôle de "conseiller" auprès des usagers faites-vous de la prévention ?

Par le biais de nos accompagnements et de nos partenariats, **nous établissons un diagnostic complet de la situation de la personne reçue.** A l'aide de ce diagnostic, nous favorisons l'accès aux droits et donc nous évitons que certaines situations ne se dégradent encore davantage.



Un premier constat depuis votre installation dans ces nouveaux locaux ? Avez-vous observé une fréquentation plus importante que dans vos anciens locaux ?

Notre arrivée à l'Espace Damiens nous a permis de disposer de **locaux davantage adaptés à notre activité.** Cela se ressent donc dans la qualité de nos accueils et dans la qualité de vie au travail de nos salariés.

Nous allons bénéficier de la présence de partenaires, comme le Conseil Citoyen notamment, pour nous faire davantage connaître et ainsi accompagner encore un peu plus de personnes. Le bouche à oreille fonctionne et **de plus en plus de personnes franchissent notre porte.**

D'une manière générale, quels sont les principaux sujets de préoccupation des usagers ?

Nos bénéficiaires ont besoin d'aide dans leurs **démarches numériques** mais aussi sur des **dossiers complexes** comme les dossiers de retraite ou encore les dossiers de surendettement.

DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Monsieur le Maire alerte l'ARS

Fortement préoccupé par la désertification médicale progressive qui touche notre ville

et les communes voisines depuis plusieurs années, monsieur le Maire a souhaité alerter le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France.

En effet, alors qu'il n'y a plus à ce jour que 16 médecins généralistes en activité dans notre commune, ce nombre pourrait être réduit à 12 durant l'année 2022, faute notamment de remplaçants désirant assurer la suite de nos médecins partant en retraite. **Cette situation inquiète légitimement bon nombre de patients** craignant de se retrouver dépourvus de médecin traitant dans les mois ou années à venir, ou de devoir se déplacer bien plus loin. À ce sujet, **la municipalité a d'ailleurs élargi le dispositif de navette seniors à 15 kilomètres.**

La Ville reste attentive face à ce problème de santé publique, et en alertant ainsi l'Agence Régionale de Santé, **le Maire souhaite que l'État puisse apporter des solutions concrètes et durables** afin d'assurer à terme un accès convenable aux soins pour tout un chacun.



Madame la Députée interpelle le gouvernement

Myriane Houplain, Députée de notre circonscription, a interpellé le Ministre de la Santé Olivier Véran au travers d'une question écrite au Gouvernement en date du 21 septembre dernier. Ce faisant, Madame la Députée a présenté l'état des lieux de la désertification médicale du Béthunois-Bruaysis. En rappelant qu'entre 2010 et 2020 le nombre de médecins généralistes dans notre bassin de vie est passé de 341 à 290, et que les collectivités locales tentent de faire leur possible pour enrayer ce phénomène, Madame Houplain a sollicité l'État par le biais du Ministre afin que les pouvoirs publics apportent des solutions durables à ce problème préoccupant.

TEXTE DE LA QUESTION

Mme Myriane Houplain attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le développement des déserts médicaux dans le Pas-de-Calais. Phénomène présent sur de nombreux territoires de France, la désertification médicale continue de s'accroître en région Hauts-de-France et plus spécifiquement dans le Béthunois et le Bruaysis. En trois ans, une baisse de près de 30 médecins de ville s'est produite, correspondant ainsi à une diminution de 10 % du volume total de ces professionnels de santé de bassin de vie. Sur la période 2010-2020, le nombre de médecins généralistes du Béthunois-Bruaysis est passé de 341 à 290, soit une baisse de 15 % des effectifs. Certaines initiatives locales ont pu être entreprises afin de tenter d'enrayer cette dynamique mortifère, par exemple le rachat par une commune d'un cabinet médical afin de le transformer en maison de santé pluridisciplinaire. Mais ces différentes actions ne permettent pas à elles seules de combler le déficit criant de médecins en zone rurale. En pratique, il est bien souvent impossible de trouver un médecin généraliste qui accepte de prendre de nouveaux patients. Par ailleurs, l'inquiétude des habitants ne fait que s'accroître à l'approche du départ en retraite d'une partie de ces professionnels de santé. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui dresser un état des lieux de la situation ainsi que de lui indiquer les mesures qui peuvent être prises afin de permettre de donner un coup d'arrêt au développement de ces déserts médicaux qui créent des situations d'inégalités dans l'accès à l'offre de soins.

Vous pouvez retrouver sur le site de l'Assemblée Nationale le texte complet de la question posée par Madame la Députée, question n°41198 publiée à la page 6952 du Journal Officiel du 21 septembre 2021.



PORTRAIT D'ÉMILIE BOMMART

Le 2 juillet 2021 se tenait la séance plénière d'installation de la nouvelle assemblée de la Région Hauts-de-France. Les 170 conseillers régionaux ont été élus ou réélus pour la mandature 2021/2027.

Aux côtés de Sébastien Chenu pour le groupe Rassemblement National indépendants et apparentés (32 sièges), Émilie Bommart, l'actuelle adjointe de Ludovic Pajot à Bruay-La-Buissière rejoint l'hémicycle et intègre la commission 5 en faveur de l'Enseignement et la recherche (lycée, éducation, université, enseignement supérieur et recherche).

Tout d'abord, un conseiller régional... c'est quoi ?

Un conseiller régional est élu pour un mandat de six ans. **Il est chargé de représenter son territoire à l'assemblée du Conseil Régional des Hauts-de-France qui exerce des compétences dans différents domaines** tels que l'enseignement secondaire ou supérieur, les transports régionaux, le développement économique et l'aménagement du territoire, le tourisme, la formation professionnelle, l'apprentissage, l'alternance et la culture...

Pouvez-vous nous en dire plus sur votre parcours Émilie ?

Je suis originaire du Bruaysis, j'ai 39 ans et je suis née dans une famille franco-polonaise. J'habite à Bruay-La-Buissière. Mes parents ont vécu à Bruay-en-Artois puis ont déménagé à Hersin-Coupigny à ma naissance. À l'époque, je passais la majeure partie de mon temps à Bruay chez mes grands-parents paternels. **J'allais au conservatoire de musique chaque mercredi,** j'en garde d'excellents souvenirs. Après l'obtention de mon bac littéraire, **j'ai fait des études de Droit puis de Psychologie à la fac de Lille.** En parallèle je travaillais comme animatrice dans des centres sociaux culturels.

Vous avez pris un virage à 360° pour profiter de votre famille...

Mais complètement ! Tout d'abord, j'ai toujours été attirée par le monde de l'automobile. D'ailleurs, ma maman était gérante d'une station-service à Cauchy-à-la-Tour et mon papa était gérant d'une agence automobile à Bully-les-Mines. **Je suis devenue naturellement commerciale auto, j'ai vendu des voitures pendant plusieurs années.** Je me suis mariée en 2007, puis certaines épreuves de la vie m'ont fait mener plusieurs combats et m'ont amenée à **stopper ma carrière professionnelle pour profiter de ma famille, de ma vie de maman et de l'éducation de mes deux garçons.**

C'est une belle revanche cet investissement politique ?

Mes enfants ont grandi, moi aussi... J'ai eu le temps d'entendre et d'écouter les opinions de chacun et **j'ai surtout eu envie de défendre les intérêts de tous dans ma ville de Bruay-La-Buissière.** Politiquement j'ai décidé de rejoindre Ludovic Pajot et son équipe parce que **j'incarnais les mêmes valeurs et parce que je défendais les mêmes convictions.** J'avais également envie de participer à la redynamisation de Bruay-La-Buissière. En 2020, les affaires sociales et les solidarités sont devenues mon quotidien et j'aime ça. **Je suis fière d'être élue aux solidarités, aux affaires sociales, au logement et à la petite enfance.**

Émilie Bommart
siège au Conseil
Régional aux côtés de
Sébastien Chenu pour le
groupe Rassemblement
National indépendants
et apparentés.



En quelques lignes, vous nous parlez un peu de votre mission au Conseil Régional ?

Je suis élue conseillère régionale des Hauts-de-France auprès de Sébastien Chenu. **Mon objectif ? Vous représenter et défendre les intérêts des habitants du Bruaysis à la Région. Je siège dans la commission "Enseignement et recherche"** en faveur des lycées, de l'éducation, l'université, l'enseignement supérieur et la recherche. J'ai l'intention de suivre cette nouvelle mission de près pour améliorer votre quotidien, celui de vos enfants et de vos familles. Vous pouvez compter sur moi pour défendre tous ces intérêts qui sont aussi les miens.

UNE AIDE NÉCESSAIRE

Au chevet de nos quartiers

Afin de multiplier les projets et de redynamiser la Ville de Bruay-La-Buissière, la nouvelle municipalité recherche le maximum de subventions. **Votre équipe municipale prend soin d'aller chercher pour vous des financements afin d'améliorer notre ville et votre quotidien.** Ces projets seront concrétisés dans les mois qui viennent (avant septembre 2022).

ÉCOLE BRASSENS



80%

COÛT DE L'OPÉRATION 166 461,91 €

SUBVENTION DPV 133 169,53 €

INSTALLATION DE TOILETTES PUBLIQUES



80%

COÛT DE L'OPÉRATION 81 604,00 €

SUBVENTION DPV 65 283,20 €

CRÉATION D'UNE AIRE DE JEUX QUARTIER DES TERRASSES-BASLY



70%

COÛT DE L'OPÉRATION 167 218,02 €

SUBVENTION DPV 54 941,20 €

SUBVENTION CABBALR 32 111,42 €

SUBVENTION RÉGION 30 000 €

Sous réserve de la décision de la Commission

LA VILLE DE BRUAY-LA-BUISSIÈRE OBTIENT DE NOMBREUSES SUBVENTIONS

Les projets avancent !

Le financement de certains travaux et de projets spécifiques passe par la recherche de subventions. L'équipe municipale travaille en ce sens et parvient à obtenir des sommes non négligeables pour mener à bien ses actions. *"Nous sommes allés chercher de nombreuses aides"* explique Ludovic Pajot, *"jusqu'à 80% pour certains projets !"*. Concernant la vidéoprotection et l'aire de quartier des Terrasses, la municipalité a obtenu des subventions de la CABBALR ou du FIPD. L'achat des gilets pare-balles et des caméras-piétons pour la Police Municipale en a également bénéficié.

NOUVELLE PHASE DANS LE DÉPLOIEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION AVEC UN CENTRE DE SUPERVISION URBAIN (CSU)



52,51%

COÛT DE L'OPÉRATION 492 265,00 €

SUBVENTION DPV 218 505,43 €

SUBVENTION FIPD 40 000 €

RÉNOVATION DES MENUISERIES GROUPE SCOLAIRE BASLY



80%

COÛT DE L'OPÉRATION 279 793,54 €

SUBVENTION DPV 167 876,12 €

SUBVENTION DSIL 55 958,71 €

RÉNOVATION SALLE DU TEMPS LIBRE



80%

COÛT DE L'OPÉRATION 80 526,03 €

SUBVENTION DPV 64 420,82 €

MONTANT TOTAL 1 267 868,50 €

VILLE DE BRUAY-LA-BUISSIÈRE

405 602,07 €

SUBVENTIONS 862 266,43 €

CABBALR : Fonds de concours de la Politique de la Ville
Région : enveloppe Politique de la Ville

DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local (État)

FIPD : Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance

DPV : Dotation Politique de la Ville

PASSAGE AU NUMÉRIQUE

Un guichet numérique pour les démarches liées à l'urbanisme

À partir du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes devront être en mesure de **recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme** telle que prévoit la loi ELAN. Celles de plus de 3500 habitants devront également assurer leur instruction sous forme dématérialisée. Pour anticiper cette obligation, **la Ville vient de se doter d'un nouveau service en ligne pour toutes les démarches liées à l'urbanisme**.

Il vient enrichir toutes les fonctions déjà ouvertes aux familles en termes de démarches en ligne et d'accessibilité. Une offre sans cesse en évolution pour une ville plus facile. L'ambition à termes étant de regrouper le maximum d'e-services pour faciliter la vie des usagers au quotidien.

Le guichet numérique des autorisations d'urbanisme permet de saisir et de traiter de manière dématérialisée les dossiers d'urbanisme pour les particuliers. Il informe les usagers sur la réglementation et les aide sur le dépôt de leur dossier. Ce nouveau service est conçu pour être consulté en mobilité sur smartphone ou tablette comme à domicile sur un ordinateur. **Accessible 24h/24 et 7j/7, il permet de suivre l'instruction de la demande en temps réel.** Les utilisateurs y retrouveront les "CERFA" utiles à leurs démarches.

Ce e-service s'adresse à tous quel que soit l'âge ou la pratique du numérique. Pour les moins aguerris, le PIMMS peut apporter une aide et aider les usagers à prendre ce nouvel outil en main. **Il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en mairie ou de l'adresser par courrier.**



GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME, MODE D'EMPLOI

1/ Se connecter Un lien sur le site de la Ville www.bruaylabuissiere.fr redirigera les utilisateurs vers le GNAU. Un mail d'activation permettra la création d'un compte. Le demandeur pourra activer ce compte avec ses données personnelles et autres paramètres de sécurité.

2/ Identifier et s'informer Toutes les informations nécessaires sur la réglementation seront disponibles sur la page d'accueil. Elles aideront à définir le type de dossier à déposer et identifier son socle juridique.

3/ Déposer son dossier Il suffira ensuite de cliquer sur le bouton correspondant au type de dossier à déposer. Deux méthodes seront alors proposées : saisie en ligne en se laissant guider ou importer le dossier complet et bénéficier de l'aide de l'assistant pour sa transmission. Pour terminer, il sera possible de sauvegarder un brouillon en attente ou de transmettre directement la demande.

4/ Suivre son dossier Un dossier pris en charge possède un numéro d'enregistrement. Toute demande transmise pourra ainsi être visualisée et suivie. Des échanges tout au long de sa gestion seront possibles jusqu'à la décision avec à la clé des accusés d'enregistrement, de réception et de notification électroniques.



LE PAS-DE-CALAIS LIBÉRÉ

Bruay-La-Buissière célèbre sa Libération

Les cérémonies marquant le 77^e anniversaire de la Libération se sont déroulées le 4 septembre au cimetière du n°3, à la stèle de Labuissière, au Commissariat de Police et au Monument aux Morts, place Henri Cadot. La 35^e édition du "Pas-de-Calais libéré" s'est arrêtée en centre-ville dans la matinée. Après les traditionnelles cérémonies, Ludovic Pajot et les élus ont accueilli l'association des Véhicules Militaires de l'Artois (VMA) sur l'Esplanade François Mitterrand. À l'occasion de l'évènement, la Ville a eu l'honneur d'accueillir les musiciens de l'Askol Ha Brug et l'Harmonie d'Haillicourt. **Un Devoir de mémoire important pour les générations futures.**



BRUAY-EN-ARTOIS LIBÉRÉ, LES SOUVENIRS DE MARTHE

Lors de la cérémonie de la Libération, nous avons croisé le regard de Marthe Ducrocq-Grenon, 98 ans, émue de revivre ce moment si particulier. Marthe n'a que 21 ans quand elle se retrouve au cœur d'un massacre humain à Bruay-en-Artois. À l'époque, la jeune fille vit chez ses parents avec son mari dans l'actuelle rue des Hayettes. *"Des coups de feu ont retenti dans les tribunes du vélodrome. Les Allemands fuyaient, ils avaient les Américains aux fesses"*. Soudain, ils ont fait demi-tour, direction le centre-ville. L'histoire retiendra que le 1^{er} septembre 1944, une troupe allemande s'est livrée à un véritable massacre à l'Hôtel de Ville. *"Une quarantaine de personnes ont été tuées"* se souvient-elle. Six clients d'un café dans le bas de la rue Lamendin seront eux aussi exécutés. *"Alors que je partais travailler à pied à la blanchisserie le lundi vers 7h30, Bruay était une ville morte. J'étais seule sur la route, je n'évaluais pas l'ampleur des dégâts. Mon contremaître m'a demandé ce que je faisais là et m'a conseillé de rentrer à la maison. Avec du recul, je me dis que j'aurais pu y passer moi aussi"*. Le 4 septembre, Bruay-en Artois sera libéré. Marthe aura eu beaucoup de chance et restera marquée par cette hécatombe.



Fête foraine, quartier de la Gare



*Le marché de la Gare accueille
La Maison des Échanges*



Parc de la Lawe en fête



L'heure du conte



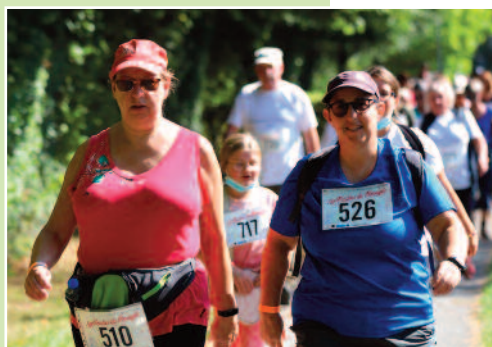
Jeu de coopération



Cartman



Les Foulées du Bruaysis



Don du sang



RAPPEL : REPAS DANSANT

Pensez à vous inscrire !

Le Repas Dansant organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) n'attend plus que vous ! Vous retrouverez la troupe Métronome pour l'animation et les traiteurs Catherine et Vincent Dépret pour le repas.

DATES : samedi 20, dimanche 21, lundi 22, samedi 27 et dimanche 28 novembre

INSCRIPTIONS De 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Salle Florent Evrard, rue F. Evrard Du 11 au 15 octobre 2021

CCAS, 169 rue A. Lamendin Du 18 au 29 octobre 2021

Annexe CCAS, rue de la Romanche Du 18 au 29 octobre 2021

Merci de vous munir de votre livret de famille ou de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Tous les habitants de plus de 65 ans et plus sont concernés par ces inscriptions, y compris les habitants résidant sur le territoire de la commune associée de Labuis-sière ! Le service de navettes seniors sera disponible et à disposition des habitants à l'occasion de ces festivités. **Renseignements 03 21 64 56 13**



GARDE D'ENFANTS

"Les petits Câlines" pour vos jeunes enfants

Vous reprenez le travail et à l'issue de votre congé maternité ou parental, vous souhaitez faire garder votre enfant. Gérée par le Centre Communal d'Action Sociale et riche d'un personnel qualifié et scrupuleusement choisi, la crèche collective "Les Petits Câlines" reçoit les enfants dès l'âge de 10 semaines jusqu'à 4 ans, jusqu'à 5 ans révolus pour les enfants porteurs d'un handicap. Le mode de garde est adapté aux besoins de chaque famille. Les menus et repas sont élaborés sur place tenant compte des besoins des enfants. Les plats sont réalisés avec des produits frais et BIO. La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h15 à 18h45. Elle est fermée le samedi et dimanche, les jours fériés, la dernière semaine du mois de juillet et les 3 premières semaines du mois d'août, une semaine entre Noël et Nouvel An.

En raison de la crise sanitaire, les demandes d'inscription se font par téléphone au 03 21 62 26 62 ou par mail creche.bruay62@orange.fr

PASS'TEMPS POUR LES SÉNIORS

L'heure de la rentrée a également sonné pour les seniors. Avec un programme riche d'activités sportives et conviviales, les plus de 60 ans peuvent se divertir tout au long de l'année. Au programme : chant, musique, danse, anglais... mais aussi marche nordique, gym active, ateliers manuel ou cuisine... sont au service des seniors chaque jour de la semaine. Adhérez au Pass'Temps et téléchargez toutes les informations sur www.bruaylabuissiere.fr - Inscriptions à la Maison des Services du lundi au vendredi de 9h à 12h rue P. Bérégovoy. Renseignements 03 21 64 56 29

L'EHPAD ÉDITH PIAF FÊTE SES 28 ANS !

Trois centenaires pour un anniversaire

Ambiance de fête le 15 septembre à l'EHPAD Édith Piaf. En compagnie de Ludovic Pajot et d'Émilie Bommart, adjointe en charge de la Solidarité et des Affaires sociales, **le personnel a fêté les 28 années d'existence de l'établissement, mis à l'honneur trois centenaires et Irène Augustiniak, la plus ancienne résidente** arrivée dans la structure en 1999. L'occasion rêvée de transformer l'établissement en lieu de fête, de faire résonner la musique et de participer à un beau moment de convivialité. Micheline, Edwige et Émilienne ont ainsi partagé leur gâteau d'anniversaire avec les autres résidents.

Micheline Boulas est née le 2 septembre 1921 à Grenay. Elle a été mariée à Lucien qui exerçait le métier de mécanicien. Mère au foyer, elle a eu huit enfants et deux filles adoptives. Croyante et pratiquante, elle s'est investie dans le catéchisme et a aidé au patronage. Elle aimait s'occuper des enfants. Ses enfants lui ont donné le plaisir d'avoir 19 petits-enfants, 34 arrière-petits enfants et 3 arrière-arrière-petits-enfants.

Edwige Gorzkowski est née le 18 septembre 1921 à Ickern en Allemagne près de Dortmund. Elle a été mariée à Stanislas, mineur, dont elle a eu deux garçons prénommés Richard et Dominique. Elle a été gouvernante dès l'âge de 16 ans avant son mariage. Coquette, elle apprécie les animations et jouer aux jeux de société.

Émilienne Louchart est née le 12 juillet 1920 à Bruay-en-Artois. Mariée à Bruno, mineur et accordéoniste, elle a eu un fils. Elle a été ouvrière en filature. Elle a vécu au foyer Les Lilas avant sa venue à l'EHPAD le 19 décembre 2018.



SEMAINE BLEUE

Carnet de bord

Sélectionnées avec soin, les activités proposées par la municipalité lors de la Semaine Bleue répondent aux attentes des aînés. Du 4 au 10 octobre, les anciens seront à la fête avec un programme riche et varié. Ce temps fort a pour vocation de créer du lien et découvrir les services de la Ville. Les participants peuvent partager des moments conviviaux et rencontrer d'autres personnes. C'est un moyen de sensibilisation qui peut faire émerger le plaisir de s'inscrire aux différents ateliers ouverts toute l'année. Les animations aident par ailleurs ce public à devenir acteur de son quartier. **Ouvert à tous sur inscription.**
Contact : 03 21 64 56 29 ou sur www.bruaylabuissiere.fr

UNE NOUVELLE COOPÉRATION AVEC FRÖNDENBERG

Des relations fortes entre les deux villes

Les diversités animent les rencontres. Depuis le 5 mars 1964, la Ville entretient des échanges avec Fröndenberg/Ruhr en Allemagne. Ce jumelage permet notamment à de nombreux jeunes bruaysiens et leurs familles d'appréhender le sentiment de fraternité européenne et de participer à des échanges culturels et sportifs.

Dimanche 19 septembre, le maire Ludovic Pajot et Sabina Müller, maire de Fröndenberg, ont signé **un protocole de coopération en annexe de l'accord de jumelage initial**. Il vient sceller l'amitié et la solidarité entre les deux communes. Il vient conforter et intensifier le développement des relations entre les deux villes notamment en termes d'échanges culturels et sportifs, de promotion entre les autorités locales, les acteurs sociaux, institutionnels et économiques.

Un week-end riche avec à la clé une visite guidée de la ville et son patrimoine, une rencontre sportive à l'occasion des Foulées du Bruaysis.



VOIRIE / SÉCURITÉ

Création d'une allée piétonne

Les agents du service voirie sont intervenus sur la réfection d'une allée et la reprise d'un trottoir en enrobés entre les rues de la Cavée et Lecomte. Cette réalisation de près de 60 m linéaires sera agrémentée par l'installation d'un nouveau banc, mais aussi par un nouvel éclairage pour la sécurité des piétons.



Pose de plots

Les agents des services Techniques sont intervenus rue d'Amont et ont procédé à la pose de nouveaux plots. Cette intervention vise à apporter plus de visibilité pour les usagers et par conséquent plus de sécurité sur cet axe fréquenté.



AMÉNAGEMENTS DE LA RUE WÉRY

Jusqu'au printemps prochain...

Un gros chantier vient de débuter dans la rue Wéry pour pallier les problèmes d'inondations liés au débordement de la Lawe. Deux bassins de gestion des eaux pluviales seront réalisés sur une période de 3 mois. À terme, le site bénéficiera également d'un aménagement paysager qualitatif dans le cadre de la gestion écologique des eaux pluviales (passerelle, belvédères...).



GROUPE SCOLAIRE ÉMILE LOUBET

Phase de reconstruction

Le groupe scolaire n'en finit plus de changer de visage. Depuis ce début d'année, les phases de travaux s'enchaînent. Le chantier évolue et entre dans la reconstruction des bâtiments. En septembre ont été lancés les futurs locaux de la restauration scolaire ainsi que des opérations de sablage.



AMÉNAGEMENT DES PARKINGS

Mise à niveau des terrains

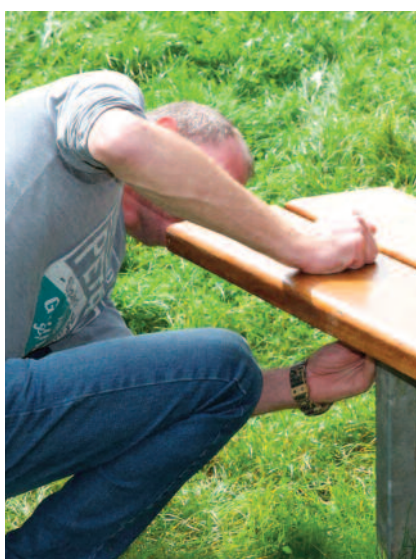
Fortement endommagés, les parkings en schiste rouge du Musée de la Mine et de l'Espace Culturel Grossemy ont été refaits. Les trous ont été comblés et le terrain aplani. Un confort supplémentaire pour les usagers. Les abords feront l'objet de travaux lourds en 2022 avec la mise en œuvre d'enrobé.



AMÉNAGEMENT URBAIN

Du confort pour les usagers

À la demande de la municipalité, les agents du service Menuiserie sont intervenus dans le parc situé à proximité du foyer Louise Michel. Afin d'améliorer le cadre de vie, trois tables pique-nique ont été rénovées. Quelques bancs publics bénéficieront eux aussi d'une cure de jouvence !



DU CÔTÉ DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Au stade Vélodrome

Des tribunes laissées à l'abandon depuis des années font l'objet d'un nettoyage massif. Nos agents procèdent au désherbage afin de dégager au maximum cette partie de la structure. Un travail de titan : mauvaises herbes, buissons, jeunes arbres... Des travaux de mise en sécurité sont prévus ce mois-ci et concerneront la reprise de l'ossature porteuse métallique, des travaux d'accessibilité seront réalisés en même temps.



Au complexe sportif Les Tombelles

Les agents techniques du service des Sports ont redonné un coup de neuf au mur extérieur du complexe. Nettoyés, les panneaux ont été soigneusement repeints.



ÉCOLE DU CENTRE

Remise en état de 4 wambergues

Pour des raisons de sécurité, la municipalité a demandé la remise en état des 4 wambergues (environ 120 tuiles) sur la toiture de l'école du Centre. Les solins assurant l'étanchéité de la couverture ont également été remplacés. Les rénovations ont pris fin le 27 août.



ESPACES VERTS

Entretien rue Pantigny

La rue André Pantigny bénéficie d'un agréable carré de verdure ombragé. Les agents des Espaces verts sont intervenus pour tondre la pelouse et tailler les haies. L'occasion pour les enfants du quartier de jouer en toute sécurité. L'occasion également de rappeler aux propriétaires de chiens qu'abandonner les déjections de son animal est un délit puni par la loi.



ANNEXE DU CENTRE SOCIAL

Notez les horaires !

L'annexe du CCAS située rue de la Romanche vous accueille du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (jusqu'à 16h30 le vendredi). Fermée le mercredi après-midi.

Le CCAS met en place un service de **navettes gratuites** réservé aux Bruaysiens et aux Labuissières de 65 ans et plus. **Conditions et réservations au 03 21 53 89 42** (48h à l'avance).



RENTÉE SCOLAIRE

Retour sur les bancs de l'école

Destination rentrée scolaire pour quelque 2350 écoliers dans les 19 écoles de la commune ce jeudi 2 septembre. Avec un protocole sanitaire rigoureusement appliqué, des travaux de rénovation et de confort dans chaque groupe scolaire cet été, cette rentrée s'est parfaitement déroulée. Par ailleurs, tout est orchestré tout au long de l'année pour favoriser la santé et le bien-être de chaque élève, enseignant ou encadrant. La volonté municipale est de faciliter l'ensemble des démarches, de proposer des services pour encadrer et favoriser la vie scolaire des enfants. La Ville assure notamment l'animation et l'accueil des enfants avec la mise à disposition de personnel, la gestion et l'entretien des bâtiments scolaires, participe à la rénovation et la reconstruction des établissements.

Pour les élus, l'école est une priorité et la rentrée scolaire rendez-vous important.

LES CHIFFRES

- 2350 élèves (élémentaire et maternelle)
- 120 enfants en garderie du matin
- 153 enfants en garderie du soir
- 693 repas servis quotidiennement
- 130 agents



Le protocole sanitaire COVID-19 de niveau 2 a permis d'effectuer une rentrée "normale" tout en préservant la santé de chacun. Le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports entend privilégier l'enseignement en présentiel pour la réussite et le bien-être des élèves. **Rappel :** dans les écoles maternelles et élémentaires, un seul cas de COVID entraînera la fermeture de la classe pendant une semaine.

Important : la municipalité assure la sécurité des enfants et des différents personnels en procédant méticuleusement au nettoyage des locaux et des salles de restauration.



Un showroom de 400 m² : Bienvenue chez Bleunuit 2.0

Il y a des histoires qui font plaisir à raconter, celle de Willy Thirion nous a beaucoup touché. Alors certes, l'ouverture de l'enseigne Bleunuit est une satisfaction pour les adeptes du confort de la nuit, mais c'est avant tout un beau récit de famille que nous avons souhaité vous partager. Originaire de Fouquières-lès-Lens, Willy a suivi une formation en électricité avant d'effectuer son service militaire. Après 23 années passées dans le domaine de la literie, Jean-Pierre, son papa se lance et ouvre son premier magasin Bleunuit à Saint-Omer. *"Mon père m'a proposé de venir le rejoindre dans la société familiale qu'il a créée en 1994"*. En 1998, alors âgé de 25 ans, le jeune homme accepte la proposition et deviendra successivement livreur, responsable de dépôt, vendeur puis responsable de magasin. La société Bleunuit comptera 17 magasins dans la région Nord/Pas-de-Calais et Picardie en 2005.

Covid story en 2020, une opportunité inattendue

Après avoir tenu de mains de maître la société pendant une quinzaine d'années, Jean-Pierre prépare sa retraite et entre en négociation fin 2009 avec un grand groupe national spécialisé dans la literie. La marque disparaît, l'intégralité des magasins seront vendus et Willy intégrera ce nouveau groupe en tant que directeur commercial France et DOM-TOM avec 6 commerciaux sous sa responsabilité. *"J'étais toujours en voiture, dans le train ou dans l'avion... puis en 2020 la Covid est venue mettre en pause notre activité"*. Grosse remise en question. *"J'étais bloqué à la maison et l'envie d'ouvrir un magasin en mon nom me trottait dans la tête"*. Un petit tour par



l'INPI et quelques démarches plus tard permettront à Willy de racheter la marque familiale et le domaine bleunuit.fr. En avril 2021, c'est la validation du rachat en son nom propre. *"J'ai cherché un local sur Arras et Bruay et mon œil c'est posé sur celui de la Porte Nord, idéalement situé"*. Tout est allé très vite : remise des clés le 1^{er} juillet, deux mois de travaux et une ouverture le 6 septembre dernier avec une création d'emploi. Avec ses 30 ans d'expérience, Robert rejoint Willy dans cette nouvelle aventure. Une fierté émouvante pour Jean-Pierre de revoir l'enseigne qu'il a créé 27 ans plus tôt ! **Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 19h non-stop, 183 rue des Frères Lumière. Renseignements au 03 21 57 98 71**



L'enseigne Biocoop amène le bio à Bruay-La-Buissière

Face à une tendance à la consommation bio toujours plus grande, Biocoop vient de faire son entrée au parc de la Porte Nord ! Leader de la distribution alimentaire biologique en France, l'enseigne entend bien vous régaler avec ses produits de qualité. Originaires de Neuve-Chapelle, Julie et Pascal Piette sont les gérants de ce nouveau magasin très attendu à Bruay-La-Buissière. Après une vingtaine d'années passées dans l'entreprise familiale spécialisée en commerce de légumes bio, Julie se lance avec Pascal son mari, alors responsable d'activités dans une entreprise de logistique. *"Nous avons toujours eu dans l'idée d'ouvrir notre propre magasin et cette opportunité d'intégrer Biocoop était une belle occasion pour développer notre projet"*. Après avoir ficelé leur dossier et après avoir enchaîné 4 mois de stage en magasins mais aussi 6 mois de formation au siège, les voilà confortablement installés dans leurs 300 m², prêts à vous accueillir et surtout à relever ce "bio" challenge. Pour répondre aux attentes des consommateurs, Julie et Pascal ont recruté 4 salariés répondant aux valeurs humaines et aux critères recherchés : Corinne, Amanda, Juliette et Yannick ont rejoint la team.

Un cahier des charges et des exigences draconiennes

Le recours aux producteurs de proximité s'inscrit dans une démarche globale de plus en plus exigeante. *"Nous souhaitons développer le local tout en adaptant notre magasin à la clientèle"*. Ce point est une spécificité de l'enseigne. *"Si ce n'est pas de saison, ce n'est pas en rayon"*. Biocoop est le seul réseau à ne pas vendre d'eau en bouteilles plastique et à recourir aux seuls fournisseurs d'énergie verte. Le cahier des charges impose un respect du 100 % sans OGM et du 100 % bio. Des produits sans arômes artificiels qui respectent le bien-être humain et animal et qui s'inscrivent dans le développement durable. L'enseigne s'interroge aussi sur les problèmes posés par les emballages : les magasins du réseau font une place de plus en plus large aux produits en vrac. *"Nous incitons d'ailleurs nos clients à venir avec leurs contenants"*. Si vous adhérez au concept, nous vous invitons à venir pousser la porte de ce nouveau lieu de sensibilisation et d'échanges. Le magasin est ouvert le lundi de 14h à 19h et du mardi au samedi de 9h30 à 19h non-stop. **Renseignements**

au 03 21 68 60 37





TOUSSAINT

Entretien dans les cimetières

À l'occasion des fêtes de la Toussaint, il est rappelé aux familles ainsi qu'aux personnes chargées de l'entretien des sépultures que les travaux de nettoyage, désherbage, peinture... doivent être effectués avant le 29 octobre dernier délai. De même, les travaux de construction, recouvrement et réparation des caveaux sont interdits du 27 octobre au 3 novembre inclus. En conséquence, les ouvriers des différents corps de métiers sont priés d'enlever tous les outils et matériaux durant ces périodes. Ils doivent également laisser les abords des chantiers en parfait état de propreté et sans danger pour les usagers.

Le jour de la Toussaint, aucune entrée de véhicule n'est autorisée. Le reste de l'année, elle est permise aux personnes âgées ou invalides munies d'une carte d'invalidité. Néanmoins **une navette sera mise à la disposition des personnes qui le souhaitent à l'entrée de chaque cimetière.**

Enfin, à cette époque de l'année traditionnellement consacrée au souvenir des défunts, **il est demandé à chacun un entretien soigné des tombes et des caveaux.**



BRÈVES

DE LA POLICE MUNICIPALE

LES CHIFFRES

1/07



1/09

167 mains courantes dont 110 ont trait à des problèmes d'ordre public, 18 au stationnement et à la police routière, 39 à des interventions diverses.

35 rapports et PV ont été établis dont 10 rapports suite à des interpellations en flagrant-délit avec mises à disposition des auteurs.



Le 13 juillet : interpellation d'un déséquilibré armé d'un marteau.

Le 16 juillet : interpellation de l'auteur de dégradations sur un véhicule.

Le 2 août : interpellation d'un individu consommant et transporteur de stupéfiants ainsi que d'une somme de 950 euros en liquide.

Le 24 août : interpellation d'un individu en situation irrégulière recherché pour viol sur conjointe et conduisant un véhicule sans permis.

Le 27 août : interpellation d'un voleur à l'arraché.

Le 28 août : interpellation de l'auteur de violences conjugales.

44 contraventions ont été établies : 18 relatives à l'assurance des véhicules, 14 à la circulation routière et une relative à des nuisances sonores.

Les festivités d'importance ont été couvertes cet été et n'ont donné lieu à aucun incident.

INAUGURATION

Un parquet neuf pour la salle Julien Poirier

En présence de Myriane Houplain, députée du Pas-de-Calais et du Conseil Municipal, Ludovic Pajot a inauguré le nouveau parquet de la salle Julien Poirier le 17 septembre. Cette jolie réalisation est destinée à lever haut les couleurs du BLB Basket Club et celles de Bruay-La-Buissière ! En match de gala N1, la soirée s'est terminée par la victoire du Basket Club d'Orchies contre SOMB Boulogne (78 à 57).



MERCREDIS SPORTIFS

À vos agendas !

La Ville consacre un chapitre important de ses actions à sa politique sportive. Par le biais de dispositifs innovants et de disciplines modernes, elle participe pleinement au développement de la pratique quels que soient l'âge, le niveau ou la condition sociale. L'opération "mercredis sportifs" propose aux jeunes à partir de 8 ans des activités principalement en relation avec la nature. Le coup d'envoi a été donné le 15 septembre avec une sortie canoë sur La Lawe, ont suivi une randonnée VTT et des sports collectifs les mercredis suivants. En octobre, les jeunes pourront également découvrir ou participer à une rando pédestre le 6 octobre, une sortie VTT le 13 octobre, à des jeux de raquettes le 20 octobre.

Inscription obligatoire. Contact 03 59 41 34 20



Sports Loisirs Culture : tournoi de football

Le tournoi de football organisé les 11 et 12 septembre a rendu hommage à Bernard Ribaucourt, ancien président de l'association SLC. Son épouse a donné le coup d'envoi de la finale opposant le FC3 au FCC 34 de Divion. Julien Escalbert, conseiller municipal en charge des Infrastructures sportives a remis la coupe aux divionnais.



Tournoi U10

L'équipe de Valenciennes a remporté le Tournoi International U10 qui s'est déroulé les 4 et 5 septembre au stade Vélodrome. Seize équipes se sont rencontrées sur ces deux jours de compétition.

INAUGURATION DE LA LUDOTHÈQUE

Voyage au pays des jeux

Les nouveaux locaux de la ludothèque ont été inaugurés le 25 septembre. Installée depuis le début de l'été à la médiathèque Marcel Wacheux, cet espace de détente est l'occasion pour les petits comme pour les adultes



de se divertir et de découvrir une belle panoplie de jeux de société, d'assemblage ou de réflexion, jouets, joujoux pour bébés... **Plus de 1000 jeux et jouets au total !** C'est sans compter les nouveautés qui arrivent régulièrement. Endroit idéal pour l'apprentissage et le développement des plus jeunes, ce lieu est propice aux échanges pour se retrouver en famille hors du contexte familial habituel, entre amis ou entre voisins. C'est un lieu de ressources pour les parents et les professionnels.

L'équipement offre plusieurs options de services : la pratique, le prêt et les animations. Véritable caverne d'Ali Baba, il permet de découvrir ou de tester des jeux sous l'œil avisé d'une spécialiste qui saura cerner les envies et les besoins de chaque usager. Conseillés et guidés, petits et grands peuvent ainsi pleinement profiter de cet espace de convivialité.

La structure est ouverte aux Bruaysiens et extérieurs le lundi de 14h à 18h, du mardi au mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 18h, le vendredi et samedi

de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le jeu sur place est libre et sans formalité. Le prêt est quant à lui inclus dans les offres d'abonnement de la médiathèque sans supplément.

Infos au 03 21 61 81 93 ou sur www.mediatheque.bruaylabuissiere.fr



DÉDICACE

Des mots pour se souvenir

Séance dédicace samedi 11 septembre dernier à la médiathèque municipale. Vincent Roye dévoilait son premier roman intitulé "L'innocence perdue, le début des maux". Des écrits pour ne pas oublier, pour rendre un hommage à ses parents et transmettre ses souvenirs à ses enfants ! Dans cet ouvrage, il raconte l'histoire d'un couple qui a donné naissance à quatre enfants dont Vincent victime d'un traumatisme. Une histoire de vies dont chacun de nous pourrait en être l'acteur, avec son lot de joies, de désillusions, de découvertes... Le roman relate les étapes de l'existence allant d'une enfance perturbée à une adolescence renfermée, le début d'une vie d'adulte agitée puis ébranlée par un accident. Au fil des pages, l'auteur invite à la réflexion sur l'amour et l'amitié.

LE PATRIMOINE CÉLÉBRÉ

Le plaisir de se retrouver

L'édition 2021 des Journées Européennes du Patrimoine a permis de se retrouver autour de nos monuments, de (re)découvrir les plus beaux sites de notre ville sans oublier son histoire. C'est accompagnées d'un soleil radieux que les familles ont arpenté la Cité des Électriciens où une ducasse à l'ancienne réservait bien des surprises. Ateliers et fabrication de bombes végétales, jeux traditionnels, structure gonflable... Pour les adeptes d'histoire, les visites guidées vous emmenaient à la découverte de la vie des mineurs et des jardins de ce site remarquable. Le tout, au rythme de chansons d'antan... Côté Stade-Parc Salengro, la flanerie était au rendez-vous. Une flanerie ponctuée de scènes de danse, de micro-spectacles à la carte dans un cadre atypique mais aussi d'ateliers Land'Art pour les plus créatifs. Ces derniers avaient également vocation à sensibiliser le tout public au respect des essences du parc et à montrer aux plus jeunes que la nature est source de jeu. Rendez-vous est donné l'an prochain !



EXPOSITION

BRUACUM rend hommage à la résistance bruaysienne

Robert Mille, adjoint en charge de la Culture et Chantal Playe, Présidente de l'association BRUACUM ont inauguré l'exposition consacrée aux résistants bruaysiens le 18 septembre à la Médiathèque Marcel Wacheux. Cette exposition rendait hommage aux femmes et aux hommes qui ont fait preuve de courage et souvent payé de leur vie cette résistance face à l'ennemi allemand lors de la seconde Guerre Mondiale.



MARCHE ET DÉGUSTATION

Rando gourmande sous le soleil

Beau succès ce dimanche pour la rando gourmande de l'ABC. Un parcours de 7 km qui serpentait entre dégustation de produits du terroir, visite du patrimoine vert ou bâti, saynètes et danse. En famille ou entre amis, dans le respect des mesures sanitaires, 120 personnes ont emprunté les sentiers de la Ville pour partir à la découverte de ses richesses. Une sympathique et conviviale sortie dominicale.



BAPTÊMES RÉPUBLICAINS



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'Etat-Civil, a procédé le 7 août au parrainage civil de **Timéo**, né le 13 janvier 2016 à Divion, fils de Gaëtan et Laetitia Dupont. Gatien Dupont et Élodie Dupont-Hodent sont les parrain et marraine.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'Etat-Civil, a procédé le 14 août au parrainage civil de **Swan**, né le 4 août 2020 à Divion, fils de Maxence Van Gucht et d'Océane Duhning. Anaël Louchez et Mélanie Cha-telet sont les parrain et marraine.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'Etat-Civil, a procédé le 28 août au parrainage civil de **Chloé**, née le 26 avril 2021 à Beuvry, fille de Louis Baudelle et Angélique Brown. David et Céline Brown sont les parrain et marraine.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'Etat-Civil, a procédé le 7 août au parrainage civil de **Léa**, née le 5 décembre 2020 à Beuvry, fille de M. et Mme Ledoux. Patrick Gaillard et Brigitte Flamme sont les parrain et marraine.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'Etat-Civil, a procédé le 28 août au parrainage civil de **Beverly**, née le 22 juin 2021 à Divion, fille de Cédric Ratel et Laetitia Lecointe. Patrick Huret et Emma Cuvelier sont les parrain et marraine.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'Etat-Civil, a procédé le 28 août au parrainage civil de **Kaléo**, né le 22 octobre 2020 à Beuvry, fils de Kevin et Gwendoline Delemotte. Tony Delemotte et Louise Duquenne sont les parrain et marraine.

Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'Etat-Civil, a procédé le 11 septembre au parrainage civil de **Yannis Wolle**, né le 8 janvier 2015 à Salouel, fils de Christelle Herbomel. L'élue a également célébré celui de **Kessy**, née le 24 septembre 2018 à Divion, fille de Kévin Verstraete et de Christelle Herbomel. Yannis a comme parrain et marraine Jérémy Brandt et Samantha Panero ; Kessy, Jérémy Dhermand et Aurélie Verstraete.





MARIAGES



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État-Civil, a uni par le mariage, le 28 août, **Cathy Benard**, née le 7 décembre 1976 à Bruay-en-Artois, à **Ludovic Chaussiez**, né le 21 décembre 1974 à Bruay-en-Artois.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État-Civil, a uni par le mariage, le 18 septembre, **Stéphanie Jaspert**, née le 13 octobre 1989 à Béthune, à **Benoît Jambart**, né le 4 juillet 1980 à Auchel.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État-Civil, a uni par le mariage, le 18 septembre, **Caroline Looten**, née le 4 avril 1977 à Seclin, à **Didier Hochin**, né le 14 mai 1962 à Auchel.



Lydie Surelle, adjointe au maire, déléguée à l'État-Civil, a uni par le mariage, le 11 septembre, **Sylvie Devos**, née le 24 mars 1962 à Bruay-en-Artois, à **Chantal Bincteux**, née le 20 juillet 1968 à Marles-les-Mines.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État-Civil, a uni par le mariage, le 18 septembre, **Justine Bricout**, née le 13 août 1992 à Auchel, à **Jérémy Guillemyn**, né le 10 novembre 1986 à Beuvry.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État-Civil, a uni par le mariage, le 18 septembre, **Aurore Davaine**, née le 4 mars 1993 à Béthune, à **Cyril Lherbier**, né le 13 mars 1992 à Bully-les-Mines.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État-Civil, a uni par le mariage, le 18 septembre, **Émilie Fournier**, née le 17 mars 1996 à Grande-Synthe, à **Rémy Vandersluys**, né le 29 janvier 1995 à Grande-Synthe.

Dans l'édition de novembre, un hommage sera rendu à Catherine Derome, conseillère municipale, décédée le 13 septembre 2021.

GROUPE DE LA MAJORITÉ Chères Bruaysiennes, chers Bruaysiens, 1 an d'actions concrètes à votre service, 1 an de réussites pour Bruay-La-Buissière. Le mois de septembre aura vu se concrétiser de nombreux projets au service de la population. C'est pour nous, majorité municipale, une réelle satisfaction de voir que les actions que nous menons depuis notre élection portent leurs fruits. En un an de mandat, nous avons appris qu'il faut se battre au quotidien et ne rien céder. La transformation de Bruay-La-Buissière est pleinement engagée. Il nous tarde de vous présenter très prochainement notre vision du cœur de ville transformé et métamorphosé. Un cœur de ville que nous souhaitons moderne, dynamique, accueillant et attractif. Le mois de septembre aura également été synonyme de lancement des travaux tant attendus et promis de lutte contre les inondations dans la rue Wéry. Ces travaux essentiels s'étaleront sur une durée de 8 mois et permettront à terme de limiter le risque d'inondations.

Depuis un an, l'opposition qui était la majorité d'hier, n'a cessé d'affirmer haut et fort, que depuis notre élection Bruay-La-Buissière était isolée. Tellement isolée que pour l'inauguration de l'Espace Damiens rénové étaient présents Mme la Sous-Préfète, Mme la Députée, M. le Président de l'Agglomération, Mme la Vice-Présidente du Conseil Régional, Madame la Conseillère Départementale. Pour une ville qui serait isolée...

Nous l'affirmons et nous l'assumons : nous souhaitons que les projets financés par l'argent public, que ce soit vos impôts ou par la dotation de l'État soient utiles à tous ! C'est pourquoi, sans aucune politique politicienne, nous sollicitons et obtenons des subventions pour les projets que nous menons. C'est ainsi, que nous avons obtenu 80% de nos partenaires sur la rénovation de la salle du temps libre, sur la rénovation du groupe scolaire Basly ou encore de l'école Brassens, pour l'installation de toilettes publiques. C'est ainsi également que nous avons obtenu 70% pour l'aire de jeux dans le quartier des Terrasses-Basly ou encore 52% pour la nouvelle phase de déploiement de la vidéoprotection. Là encore, pour une ville qui serait isolée...

Malgré ce premier bilan positif et incontestable, la gauche locale qui incarne une opposition à la dérive, sans leader après le triste score de son président de groupe aux élections départementales dans notre ville ne cesse de s'opposer pour s'opposer, de critiquer pour s'opposer. En revanche, celle-ci, sans aucune honte, ose affirmer que tout ce qui se fait dans notre ville : c'est eux. Évidemment, c'est pour cela qu'en plus de 30 ans de gestion de leur part : si peu a été fait. Un ancien maire, qui n'habite même plus Bruay-La-Buissière, qui a quitté notre ville après avoir été largement battu aux élections municipales et qui donc ne vit plus la même vie que vous et nous, a essayé d'exister. En vain. Que la gauche locale ne s'inquiète pas, dans deux mois, leurs anciens représentants seront devant la justice de la République et devront s'expliquer de certaines dérives présumées mentionnées dans le Rapport de la Chambre Régionale des Comptes de 2018. Nous l'affirmons, à l'inverse de l'opposition qui a été incapable de gérer Bruay-La-Buissière pendant plus de 3 décennies, nous souhaitons avec vous et pour vous agir pour le présent et préparer le futur pour chaque Bruaysienne et chaque Bruaysien, sans aucune exception. Nous sommes convaincus que vous souhaitez des actions et du mouvement et non des comportements de politique politicienne qui prônent l'inaction.

Nous laissons désormais l'opposition dans ses fake news, dans son opposition systématique et stérile et nous continuons et même accentuons nos actions et réalisations utiles, concrètes et efficaces pour faire de Bruay-La-Buissière une ville où il fait bon vivre, où chacun est respecté et considéré. Pas un jour sans vous défendre : c'est notre engagement à vos côtés, pour Bruay-La-Buissière, pour chaque Bruaysienne et pour chaque Bruaysien. Les élus de la majorité

GROUPE DE L'OPPOSITION M.PAJOT ne fait que poursuivre les projets de la municipalité précédente, pour ne mettre en complément que ses marottes : police municipale, l'union avec Hénin-Beaumont, la désintégration de l'autonomie de Labuissière et la conquête d'un nouveau mandat politique. IL dissimule son inaction sur les sujets qui préoccupent les Bruaysiens sous des accusations systématiques des membres de la majorité précédente et réduit le groupe d'opposition à des complices du passé. Rappelons que des élus du FN siégeaient au conseil précédent, et ont voté l'essentiel des décisions.

Nous demandons que ces invectives et longs réquisitoires contre les acteurs du passé disparaissent des débats du CM, afin que les sujets à l'ordre du jour concernent la réalité actuelle de la Ville, les projets et les réalisations de la Municipalité pour relever les défis sérieux auxquels la Ville est dramatiquement confrontée.

M.PAJOT, distribuer sourires, bisous, fleurs et chocolats peuvent tout au plus satisfaire votre électorat, qui au plus, représente moins d'un tiers des électeurs. Le compte n'y est pas ! Et comme l'aurait dit Raimu dans Marius ; que prévoyez-vous de faire concrètement à l'égard des trois autres tiers ?

C. Houyez, P. Tourtoy, A. Budynek, P. Preudhomme, M. Zingiro Rotar, F. Lesieux, S. Kowalczyk, A. Vanderhaeghe

LA SEMAINE BLEUE



du 4 au 9 octobre 2021

Lundi 4 à 14h : CINÉMA "C'est quoi ce Papy ?" - Les Étoiles

Mardi 5 de 14h30 à 17h : LOTO - Salle Florent Evrard

Mercredi 6 à 15h : SPECTACLE "Les Confidences de Louis Porion" - Salle Georges Hurtrel

Jeudi 7 de 14h30 à 17h30 : APRÈS-MIDI CRÉATIF ateliers mémoire, jeux de société et créatif - Espace Bully-Brias

Vendredi 8 de 14h à 18h : THÉ DANSANT avec l'orchestre Yskras - Salle Georges Hurtrel

Samedi 9 à 15h : SPECTACLE "Fuzion" - Espace Culturel Grossemy

Renseignements 03 21 64 56 29
www.bruaylabuissiere.fr

ACTIVITÉS SPORTIVES

15€ OFFERTS POUR LES 6^e ET 5^e

Les collégiens de 6^e et 5^e peuvent bénéficier d'une aide du Département de 15€ sur leur licence dans un club sportif du Pas-de-Calais (jusqu'au 15 octobre 2021).

Pour toute question concernant le dispositif Pass'62, vous pouvez adresser un mail à pass62@pasdecalais.fr

OCTOBRE ROSE

Mardi 5 octobre de 9h à 13h : stand de sensibilisation - Centre de Santé Filieris, rue Louis Dussart.

Jeudi 14 octobre de 9h à 12h : stand de sensibilisation - Hall de la CAF.

VIDE GRENIER Dimanche 17 octobre de 9h à 19h : rues Victor Hugo et de Boulogne. Organisé par le comité d'animations du quartier des Terrasses.
Infos 09 87 39 05 46

CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 30 octobre à 10h
Espace Culturel Grossemy

REPAS DANSANT Dimanche 31 octobre : animé par l'accordéoniste Olivier au restaurant La Hêtraie à Rinxent organisé par l'association Les Musiciens en fête. Pass sanitaire, masque obligatoire. Repas et bus 45 euros. **Réservation 06 62 94 13 01**

LA VIE DES ANCIENS HABITANTS DE LA CITÉ S'EXPOSE... À LA CITÉ DES ÉLECTRICIENS Il est souvent difficile de résumer une vie entière en quelques mots, en quelques photos. La Cité des Électriciens a effectué un travail de recensement qui a nécessité de longues et nombreuses recherches : actes de naissance, recensements, fiches de ménages, fiches d'étrangers... Elles ont permis de suivre la piste de certaines familles, de rencontrer leurs descendants, de consulter leurs archives privées (photos, correspondance, objets...) et de collecter leurs témoignages. Un travail long... mais passionnant ! **Le fruit d'une exposition qui sera visible à partir du 13 novembre.** Provisoirement intitulée Une cité à taille humaine, elle dressera les portraits d'hommes et de femmes, souvent restés anonymes, qui ont vécu dans la cité. Elle mettra en lumière certains destins d'exception. Laissez-vous surprendre ! Pour compléter ce travail de mémoire et n'oublier personne, **les initiateurs de l'opération sont à la recherche d'autres témoignages entre les années 1861 à 2013.** Si vous avez des photographies, des témoignages, des anecdotes qui pourraient venir compléter les archives, n'hésitez pas à vous manifester ! Anthony Martin, Médiateur du Patrimoine, se tient disponible au 06 77 99 80 76 et/ou par mail à anthony.martin@citedeselectriciens.fr pour récolter vos souvenirs. **Exposition visible jusqu'au 3 juillet 2022**

Braderie du centre



Dimanche 10 octobre 2021

Emplacements occupés avant 8h

1,90€ le mètre linéaire pour les puciers

3,10€ le mètre linéaire pour les commerçants
et les particuliers

Port du masque obligatoire

Tél : 03 21 64 56 00

>> www.bruaylabuissiere.fr

